

Modèle de Formation A affiner selon la demande

La clinique médicale du travail Contribution de la médecine du travail

OBJECTIF de la FORMATION

Comment la clinique médicale du travail est-elle en train de s'imposer dans la prévention médicale, en pleine période de démedicalisation ?
Quelles perspectives s'ouvrent ainsi aux cliniciens de la santé au travail ?

- La formation est calibrée sur deux demi-journées.
- Chacune de ces deux demi-journées sera conçue en deux séquences entrecoupées d'une pause, soit quatre séquences de travail.
- Chacune de ces quatre séquences alternera vingt minutes d'apport suivi d'une « discussion entre pairs » sur les pratiques professionnelles en médecine du travail.



CONTENU DE LA FORMATION

Matin

1- apport de repères pour les pratiques professionnelles:

Concepts de la Clinique médicale du travail : les mots clés.

1- discussion entre pairs

- Un Exercice de Spécialité, une mission d'ordre public social
- Un modèle de l'homme qui rend compte du travail du point de vue de l'engagement actif du sujet et de ses enjeux de santé
- Ouverture de l'Espace Clinique : hypothèses / diagnostic du lien santé-travail

Pause

2- apport de repères pour les pratiques professionnelles :

Une histoire clinique à comprendre ensemble

2-discussion entre pairs

- Voir le sujet travailler, en pensée
- Une compréhension co-construite au cours de la consultation
- Monographie et clinique médicale du travail : construire le métier entre pairs
- Le DMST et l'écriture clinique opératoire

Après-midi

3-apport de repères pour les pratiques professionnelles :

Une pratique clinique pour accéder aux effets du travail et du « travailler » sur la santé

3- discussion entre pairs

- **L'activité de travail au cœur du questionnement**
- **Reconnaitre l'importance des affects, Porter attention au corps engagé dans le travail**
- **Les stratégies défensives, Le surgissement de l'intime**
- **Permettre au salarié de retrouver son pouvoir d'agir**

Pause

4-apport de repères pour les pratiques professionnelles :

Ouvrir à la prévention individuelle et collective ; restaurer le pouvoir d'agir

4-discussion entre pairs :

- **Ouvrir à la prévention individuelle et collective par la pratique de la clinique médicale du travail**
- **L'action du médecin du travail**
- **Le devoir d'alerte médicale collective**
- **Collectif de travail et espace de discussion**

EVALUATION

METHODE PEDAGOGIQUE

DOCUMENTATION MISE à DISPOSITION